

Chers amis producteurs et productrices de lait, chers sympathisants,

Brexit : Le moment de vérité approche

Dans tout processus de négociation, il y a un temps où le faux-semblant tombe le voile et le bluff cesse. Pour les agriculteurs et le secteur agro-alimentaire irlandais, le Brexit vient d'entrer dans cette phase. Nous sommes à sept semaines de la date de sortie du Royaume-Uni sauf si une demande de prolongation de ce délai intervient aux termes de l'Article 50. Telle est la situation actuelle au Royaume-Uni: Il n'y a pas d'accord, même pas pour arrêter le compte à rebours si tant est que sa suspension se justifie par la recherche d'un accord sur quelque chose.

Entre-temps, les signaux sont au rouge dans chaque exploitation agricole et établissement de transformation en Irlande. Nous exportons pour quelque 5 milliards d'euros d'aliments vers le Royaume-Uni. Le Royaume-Uni exporte à son tour des aliments pour quelque 3 milliards chez nous. Le cheddar est une illustration intéressante : nous transformons le lait et produisons du cheddar quelque part à Munster ou Leinster. Il est transporté vers le Royaume-Uni où il est saupoudré sur une base de pâte et, ensuite, glissé dans un emballage superflu sur lequel il est indiqué « pizza ». Il revient, ensuite, chez nous par la mer d'Irlande pour, enfin, être vendu, souvent dans une chaîne de supermarchés britanniques. Notre agriculture, notre transformation, notre distribution et nos réseaux de vente au particulier sont si étroitement liés qu'ils sont quasiment inséparables.

Dès le lendemain du référendum du Royaume-Uni sur son maintien dans l'UE ou non, le gouvernement irlandais a clairement indiqué vouloir privilégier la dimension « politique » Nord-Sud – c'est-à-dire la nécessité de maintenir l'absence de frontière physique entre les deux juridictions – à la dimension « économique » Ouest-Est qui reconnaît que les liens économiques et commerciaux entre l'Irlande et la Grande-Bretagne sont bien plus importants, exponentiellement, que ceux entre l'Irlande et l'Irlande du Nord ou entre l'Irlande du Nord et la Grande-Bretagne. Nous connaissons le pourquoi du choix de cette priorité par le gouvernement irlandais. Les lecteurs suffisamment âgés pour se souvenir des événements de 1968 à 1994 en Irlande du Nord comprendront les raisons de la détermination du gouvernement irlandais soucieux d'éviter que des éléments susceptibles de rallumer le conflit n'apparaissent.

Mais actuellement, à l'heure où s'écrivent ces lignes, un porte-parole de la Commission vient de confirmer qu'en cas de non-accord sur le Brexit, elle estime qu'une frontière physique sera inévitable. Le Royaume-Uni se heurte à un manque de majorité pour une mise en cohérence de dispositions de sortie de l'UE et nous sommes dans une optique de non-accord et de scénario par défaut avec tout ce qu'il comporte de tarifs douaniers etc. que prévoit les dispositions de l'OMC.

Les deux objectifs que s'est donnés l'Irlande sont : le non-retour à une frontière physique entre le Nord et le Sud et singulièrement la poursuite de la liberté séculaire d'échanges commerciaux alimentaires avec la Grande-Bretagne qui se comptent en milliards d'euros. Actuellement, aucun de ces objectifs ne semble réalisable mais le moment de vérité approche à grands pas.

EMB Bulletin février 2019

- Avec leur action frontalière, les agriculteurs réclament l'abandon de CETA et consorts
 - Les enseignements de la politique laitière américaine en matière de partage de la valeur ajoutée
 - Nous avons assez du bas niveau des prix du lait !
 - Dairy together – un réseau mondial pour un marché du lait porteur d'avenir
 - Le producteur de lait de Beaumont-Hamel veut une juste rémunération pour son travail
- Vous pouvez nous trouver sur Facebook

Contact

EMB - European Milk Board asbl

Rue du Commerce 124
B-1000 Brussels

Phone.: +32 - 2808 - 1935

Fax: +32 - 2808 - 8265

office@europeanmilkboard.org

www.europeanmilkboard.org

Avec leur action frontalière, les agriculteurs réclament l'abandon de CETA et consorts

(Lichtenbusch, le 25/01/2019) Avec leurs tracteurs, des agriculteurs de 17 organisations européennes et deux organisations faitières manifestent conjointement avec la société civile pour une politique commerciale de l'UE juste et respectueuse du climat à l'échelle internationale. Pour une Europe solidaire. Pas de relance du TTIP.

© Thilo Schmülgen

20 tracteurs sont venus de différents pays européens pour participer à l'action à la frontière belgo-allemande. Une centaine d'agricultrices et d'agriculteurs venus de France, des Pays-Bas, du Luxembourg, de Belgique et d'Allemagne ainsi que des membres de la société civile sont venus soutenir les conducteurs de tracteur. Des organisations d'agriculteurs lituanienne et suisse soutiennent également cette action. Par cette action, les organisations entendent exprimer leurs critiques à l'égard de la politique commerciale actuelle de l'UE : l'UE a conclu divers accords commerciaux, avec le Canada (CETA) et le Japon (JEFTA), et en négocie d'autres notamment avec les pays du Mercosur – Brésil, Argentine, Paraguay, Uruguay –, avec la Nouvelle-Zélande et l'Australie et bien d'autres encore. Elle serait actuellement en train d'essayer de relancer les négociations entre l'UE et les États-Unis (TTIP). L'Europe négocie également avec des pays parmi les plus pauvres de la planète, principalement en Afrique, dans le cadre d'Accords de partenariat économique (APE).

« Ces accords commerciaux ont pour conséquence que les produits agricoles soient encore davantage bradés à prix cassés, d'affaiblir d'importantes normes en matière d'environnement et de droit du travail et de donner encore plus de pouvoir aux grands groupes », met en garde Erwin Schöpges, président de l'European Milk Board (EMB). C'est pourquoi l'alliance européenne a enterré symboliquement, lors de cette action frontalière, les textes de ces nouveaux accords commerciaux nocifs.

Les agricultrices et agriculteurs de différents pays de l'UE ont ensuite signé solennellement la déclaration des agriculteurs européens, imprimée sur une grande banderole. Ils réclament de l'Europe qu'elle mette en place une nouvelle politique commerciale en faveur de prix équitables au producteur, de conditions de travail décentes, de la protection du climat, de l'environnement et des animaux et en faveur d'aliments de qualité et de la souveraineté alimentaire.

L'alliance européenne exige d'enterrer la politique commerciale injuste et favorable aux grands groupes et de défendre les revendications de l'alliance. Un nouveau Parlement européen sera élu en mai de cette année. Ce sera l'occasion pour les citoyens de voter pour des personnes favorables au climat, à l'emploi, à la sécurité alimentaire, à la démocratie et à une agriculture durable. Il s'agit là de signaux communs importants pour une Europe solidaire et durable et une Europe contre le populisme et le nationalisme.

[Veuillez trouver ici la déclaration conjointe des agriculteurs](#)

[Veuillez trouver ici des photos de l'action frontalière](#)

Communiqué de presse de l'EMB du 25 janvier 2019

Les enseignements de la politique laitière américaine en matière de partage de la valeur ajoutée

© Vanessa Langer

Améliorer les mécanismes de partage de la valeur au sein des filières et renforcer l'organisation des producteurs constituent deux sujets au cœur des débats de politiques agricoles tant au niveau français qu'europpéen.

En France, le secteur laitier est particulièrement concerné par ces problématiques depuis la fin des quotas laitiers et la « contractualisation » mise en place depuis 2010 ne semble pas avoir apporté les réponses suffisantes.

Également très connecté aux échanges internationaux, le secteur laitier américain a été moins impacté par la crise de surproduction mondiale intervenue à partir de 2014. Depuis les années 1930, la commercialisation du lait s'effectue aux Etats-Unis via des offices fédéraux (Federal Milk Marketing Order) qui sont constitués dès lors que deux tiers des producteurs d'une région donnée en décident. De la sorte, 80% de la production américaine sont concernés par cette mesure de régulation.

La fonction principale des offices est de réaliser un juste partage de la valeur entre producteurs et transformateurs sur la base de formules de prix. Chaque mois est ainsi défini un prix minimum identique pour tous les producteurs. Il est établi en fonction de l'évolution des marchés des produits laitiers transformés. Les formules de prix sont modifiables mais elles sont maintenant identiques pour chacun des 10 offices et stables depuis au moins 10 ans. Le fonctionnement du dispositif repose sur une transparence importante des acteurs de la transformation qui doivent notifier les volumes et les prix de vente des produits finis. Si le prix minimum mensuel est identique pour tous les producteurs d'un même office, le prix auquel s'approvisionnent les transformateurs diffère en fonction du type de valorisation qu'ils réalisent. Une péréquation est ainsi directement opérée entre les entreprises positionnées sur les segments à forte valeur ajoutée qui cèdent une partie de la valeur ainsi créée aux entreprises aux moins bons « mix-produit ». C'est l'équivalent de 10 à 15% du chiffre d'affaires des producteurs de lait qui transitent via les offices pour opérer cette péréquation.

En transposant les formules de prix américaines, le prix du lait en France aurait été de 13% supérieur sur les 10 dernières années. Les coopératives géantes présentes aux Pays-Bas, au Danemark ou encore en Nouvelle-Zélande disposent d'une situation de quasi-monopole à l'échelle nationale qui leur permet de réaliser la péréquation en interne. Face à ces concurrents, les producteurs français souffrent d'un désavantage compétitif d'ordre organisationnel : les coopératives collectent environ 55% et transforment 45% de la production laitière française.

Compte tenu des tensions régulièrement observées dans la filière et de pratiques commerciales parfois archaïques – dénonciation unilatérale d'accords, fixation des prix après enlèvement, etc. -, il semble nécessaire de réorganiser les producteurs pour les sortir d'une dépendance économique excessive. La « contractualisation » engagée en France pour anticiper la fin des quotas laitiers n'a pas produit les résultats escomptés. Un contrat ne peut à lui seul rééquilibrer une relation commerciale. Et les coopératives laitières ont visiblement souhaité rester en marge de la « contractualisation ».

L'extension de la logique des « interventions sectorielles » annoncée pour la PAC post-2020 pourrait permettre d'accélérer la réorganisation du secteur laitier en France. Les coopératives laitières françaises vont donc se retrouver devant un choix crucial. Soit, elles décident de prendre le taureau par les cornes et organisent, par entité territoriale homogène, leur rapprochement avec les OP existantes de manière à intégrer progressivement les producteurs de ces dernières comme coopérateurs. Soit, des OP se constitueront au sein des coopératives et ces OP se structureront en Association d'Organisation de Producteurs (AOP) à l'échelle de bassin et les coopératives se spécialiseront alors dans leurs activités de transformation, comme aux Etats-Unis.

On sortirait alors de la situation paradoxale de la ferme laitière française où, d'un côté, une moitié de producteurs est bien organisée dans des coopératives dont les valorisations du lait sont moyennes, et de l'autre, une moitié de producteurs à peine organisés dans des OP sans véritable pouvoir de négociation face à des transformateurs très bien placés sur les segments à meilleure valeur ajoutée.

Il est donc crucial que les producteurs laitiers se mobilisent dès maintenant pour anticiper la prochaine réforme de la PAC et œuvrent à la réorganisation de la production afin d'être au cœur du pilotage de la gestion des volumes et du

partage de la valeur ajoutée au sein de la filière.

Résumé de l'étude "Les enseignements de la politique laitière américaine en matière de partage de la valeur ajoutée" by Courleux F., Gaudoin C., 2018 (Agriculture Stratégies). Vous pouvez télécharger l'étude [complète](#) ici.

Commentaire au nom de l'APLI France : Nous trouvons les résultats de l'étude très intéressants. Il y a cependant quelques réserves à apporter, notamment sur les coûts de production (voir aussi les études de l'EMB sur les coûts de production du lait en Europe). De plus, on ne peut pas rester sur un raisonnement uniquement français concernant la régulation de la production. Il faudrait en effet que les organisations de producteurs soient organisées au niveau européen.

Nous avons assez du bas niveau des prix du lait !

Les premières publications et campagnes publicitaires autour du lait pour 2019 laissent entrevoir les premières perspectives d'un prix du lait à un niveau terriblement bas pour les producteurs. Nous avons pourtant demandé à l'automne à ce que l'on paie plus pour le lait, en raison de la récolte catastrophique de fourrage et de la hausse drastique des coûts qu'elle a entraînée.

© AbL

Nous avons besoin d'un signal fort en faveur d'un prix du lait comparable à celui calculé par la communauté de producteurs MEG Milch Board dans l'indice de marché du lait, à plus de 40 centimes par litre. « Après deux ans de crise laitière et la sécheresse de 2018, les producteurs de lait ont un besoin urgent de bénéfices », explique Lucia Heigl, vice-présidente de l'AbL (*Arbeitsgemeinschaft bäuerliche Landwirtschaft*) et éleveuse dans le Haut-Palatinat.

À l'opposé, l'annonce récente du prix de 33 centimes réclamé par le DBV (*Deutscher Bauernverband*) aux laiteries signifie qu'il accepte que de nombreuses exploitations laitières soient acculées à la ruine. « Quand on donne ainsi le feu vert à des prix aussi bas, surtout envers les laiteries coopératives, on part déjà du principe que des exploitations devront fermer », dit Otmar Ilchmann, président de la section de Basse-Saxe de l'AbL. « Avec cette annonce, le DBV a déjà réduit le potentiel de hausse des prix pour la nouvelle année », complète M. Ilchmann.

L'ife (*Institut für Ernährungswirtschaft*) avait pourtant déjà pronostiqué une baisse des volumes de lait d'1 % et plus pour le printemps 2019, une conséquence tardive de la sécheresse de l'année passée. « Il faudrait tout de même que le prix élevé du fourrage, occasionné par la sécheresse, se répercute sur le prix du lait », réclame Lucia Heigl.

« La distribution n'a pas non plus l'air de se préoccuper de ce que le niveau des prix soit suffisant », explique Bernd Schmitz, producteur de lait bio et président de la section de Rhénanie-du-Nord-Westphalie de l'AbL. Pour M. Schmitz, les affiches publicitaires de la chaîne de discount Lidl proposant du lait bio de qualité à moins d'1 €/l sont une honte. « C'est un acte de mépris envers le bien-être animal, la qualité du fourrage et la protection de l'environnement dans la production de lait bio », s'indigne-t-il. « J'en ai assez de voir des publicités figurant des vaches au pâturage, alors que certains de nos partenaires sur le marché refusent de prendre en compte les conséquences des prairies asséchées et des achats nécessaires de fourrage. Le bon moyen de montrer un respect des aliments de qualité serait de communiquer sur des prix plus élevés, afin de valoriser les qualités des éleveurs laitiers et le bien-être des animaux.

Communiqué de presse de l'AbL (*Arbeitsgemeinschaft bäuerliche Landwirtschaft*) du 9 janvier 2019

Dairy together – un réseau mondial pour un marché du lait porteur d’avenir

© BDM

Cette année aussi, près de 600 éleveurs laitiers et invités venus de toute l’Allemagne se sont retrouvés pour le traditionnel Symposium de l’association allemande des producteurs laitiers BDM le premier samedi de la Semaine verte de Berlin qui portait cette fois le titre « **Dairy together – un réseau**

mondial pour un marché du lait porteur d’avenir »

Dans son allocution de bienvenue, la présidente de l’office fédérale de protection de la nature, **Dr. Beate Jessel**, a demandé aux éleveurs laitiers présents d’être ouverts et de coopérer aux changements structurels et de fond que la réforme de la PAC imposera pour atteindre les objectifs climatiques et environnementaux, tout en reconnaissant qu’il fallait que ces modifications

soient supportables pour les exploitants agricoles.

Darin von Ruden, président de la Wisconsin Farmers Union a présenté le mouvement « Dairy together » avec lequel les éleveurs laitiers américains entendent attirer l’attention du monde politique et des médias sur les changements nécessaires, car les producteurs de lait américain perdent de l’argent sur chaque litre de lait, depuis longtemps et malgré toutes les

mesures politiques.

Murray Sherk, nouveau président de Dairy Farmers of Ontario au Canada et également éleveur laitier, a présenté une vue d’ensemble du modèle du marché du lait canadien et de ses avantages pour les producteurs de lait et pour les espaces ruraux. Il a souligné que l’ouverture du marché à la suite de différents accords commerciaux exerçait une pression sur le marché du lait canadien qu’on essayait d’atténuer un peu au niveau politique. Pour lui, il reste tout de même possible, au Canada, de tirer un revenu suffisant de la seule vente de lait.

Herbert Dorfmann, député européen et auteur du rapport sur « L’avenir de l’alimentation et de l’agriculture » a fait le lien avec la politique agricole européenne et les changements que la réforme de la PAC pourrait apporter aux agriculteurs. Il s’est prononcé en faveur d’un plafonnement des subventions agricoles pour encourager la vitalité des espaces ruraux.

Sieta van Keimpema, vice-présidente de l’European Milk Board (EMB), a expliqué dans son allocution la situation difficile dans laquelle se trouvent les éleveurs laitiers européens, à la simple lecture des données des exploitations. Il suffit de comparer les coûts de production et le prix du lait pour comprendre pourquoi de nombreuses exploitations ne trouvent pas de repreneur. Dans le même temps, les laiteries ont réussi à augmenter leurs bénéfices, même pendant les nombreuses crises laitières.

Enfin, **Hans Foldenauer**, le porte-parole du BDM, a présenté les grands traits de la stratégie sectorielle du BDM pour 2030 et en a profité pour souligner encore une fois que les discussions ne devraient pas se limiter à la répartition de l’argent et que des changements véritables étaient nécessaires. Ceux-ci sont formulés dans le document de stratégie du BDM de manière certes ambitieuse, mais indispensable pour avancer vraiment dans le bon sens.

Cette année aussi, nous avons sacrifié à une tradition désormais bien établie : la remise par Michael Braun, responsable marketing de *Faire Milch*, du prix de journalisme « Faire Milch » qui récompensait six contributions.

Les anciens présidents **Siek Postma** et **Romuald Schaber**, qui ont quitté leurs fonctions au cours de l’année passée, ont également été remerciés pour leurs nombreuses années à œuvrer pour le BDM. Des éleveurs laitiers portant les drapeaux des différents Länder ont accompagné, avec Erwin Schöpges, le président de l’European Milk Board, la cérémonie de remise du titre de président d’honneur à Romuald Schaber et ont remercié ce dernier à cette occasion pour son engagement exceptionnel et infatigable pour la profession. Dans son éloge de M. Schaber, Stefan Mann a déclaré qu’il avait marqué cette organisation plus qu’aucun autre.

BDM (Bundesverband Deutscher Milchviehhalter e.V.)

Le producteur de lait de Beaumont-Hamel veut une juste rémunération pour son travail

Percevoir une juste rémunération pour son travail. Ludovic Magniez, producteur laitier à Beaumont-Hamel, près d'Albert, n'aspire tout simplement qu'à cela. Pourtant, ce n'est pas si simple : *«Nos parents vendaient le litre de lait à deux francs dans les années 1980. Aujourd'hui, le prix moyen est de 33 centimes d'euro, soit la même chose, sauf que les charges sont beaucoup plus importantes.»*

© Courrier picard

Il vient de rejoindre le réseau **FaireFrance**, une marque qui appartient à plus de 500 éleveurs répartis dans toute la France. Son objectif ? Vendre le lait au prix qui permet aux producteurs de s'octroyer un juste salaire, sans flouer les consommateurs. Ce choix ne représentera pas un changement majeur dans le quotidien de l'éleveur, puisque son lait ne remplira pas les briques aux couleurs de FaireFrance. Il continuera à le vendre à une laiterie proche de son exploitation. Mais il bénéficiera des dividendes partagés entre les partenaires de la marque.

25 millions : C'est le nombre de litres de lait de la marque FaireFrance vendus entre 2012 et 2017

En rejoignant le réseau, Ludovic Magniez s'engage à organiser des opérations de sensibilisation des consommateurs. Sa première, c'est samedi 2 février, dans les rayons d'Intermarché à Albert. Un moment pour échanger avec les clients sur la réalité de sa profession : *«Lorsque le lait part à la laiterie, je ne sais même pas quel est son prix, témoigne-t-il. Je ne connais ma rémunération qu'un mois plus tard, sans aucun pouvoir de négociation.»*

De plus en plus d'éleveurs abandonnent

Ce quadragénaire a repris l'exploitation familiale, fondée par ses grands-parents puis gérée par ses parents. Il est associé avec son frère et assure qu'il ne compte pas le temps passé au travail : *«Plus de 70 heures par semaine pour s'occuper des 100 vaches. Nous arrivons à avoir une journée de repos tous les quinze jours, grâce à l'aide de nos parents.»*

Mais il ne regrette pas son choix et se montre fier de perpétuer le savoir-faire familial. Ludovic Magniez constate que ses collègues sont de plus en plus nombreux à baisser les bras et à abandonner l'élevage. Ils lui préfèrent la culture de céréales, plus rémunératrice et moins contraignante. Il observe aussi que la profession souffre d'une forme de dénigrement : *«Les gens parlent beaucoup du bien-être animal, mais c'est une évidence pour nous. Regardez comme les vaches sont bien ici. S'il y avait un problème, des contrôles existent. Par contre, personne ne parle du bien-être de l'éleveur.»*

« Les consommateurs sont prêts »

Il refuse de passer pour un pleurnichard et garde l'espoir d'une amélioration. Car la juste rémunération promise par FaireFrance pourrait permettre à l'exploitation d'embaucher un salarié pour donner un coup de main. Une chose est sûre, l'éleveur est convaincu que *«les consommateurs sont prêts»* à payer le lait au juste prix.

Article de Vincent Hery, paru dans le *Courrier Picard* le 1 février 2019

Vous pouvez nous trouver sur Facebook

European Milk Board ASBL

Rue de la Loi 155

B-1040 Bruxelles

Tel: +32 (0)2808 1935

Fax: +32 (0)2808 8265

Mail: office@europeanmilkboard.org

Document-URL: <http://www.europeanmilkboard.org/https://www.europeanmilkboard.org/francais/bulletin-fevrier-2019.html>